



Marie-Elodie Ancel est professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, où elle enseigne le droit international privé et le droit comparé.

Le professeur Ancel publie régulièrement des notes et des articles relatifs au contentieux international et aux conflits de lois, particulièrement dans le domaine des contrats, de la propriété intellectuelle et du commerce électronique. Sa thèse portait sur La prestation caractéristique du contrat (Economica, 2002). Co-auteur avec les professeurs Pascale Deumier et Malik Laazouzi d'un livre intitulé Droit des contrats internationaux (Sirey, 2020, 2e éd.), elle collabore avec le professeur Hélène Gaudemet-Tallon depuis la sixième édition du livre de celle-ci, Compétence et exécution des jugements en Europe (LGDJ, 2018).

Le professeur Ancel fait partie des vice-présidents du Comité français de droit international privé et elle est, entre autres, membre du Comité français de l'arbitrage.